

PALMCI

SA au capital de 20 406 297 497 FCFA
Siège social : Boulevard du Havre – Zone portuaire
18 BP 3321 Abidjan 18

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **VENDREDI 11 JUIN 2010 à 10 heures** à la **salle de conférence du Ministère des Affaires Etrangères au Plateau (impasse de la petite mairie du Plateau)** afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2009 ;
2. Présentation et approbation du rapport général des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2009 et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif aux sociétés commerciales et du GIE ;
3. Approbation des comptes et des conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme relatif aux sociétés commerciales et du GIE ;
4. Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux comptes ;
5. Affectation du résultat ;
6. Fixation des indemnités de fonction à allouer aux administrateurs pour l'exercice 2009 ;
7. Renouvellement du mandat des Administrateurs ;
8. Nomination des commissaires aux comptes suppléants ;
9. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Les actionnaires seront admis à l'Assemblée Générale Ordinaire pour s'y faire enregistrer à partir de 9h 30 munis d'une pièce d'identité. En cas d'empêchement, ils pourront se faire représenter par un mandataire de leur choix.

Les documents sociaux visés à l'article 525 de l'Acte Uniforme relatif aux sociétés commerciales sont tenus à la disposition des actionnaires pour consultation au siège de PALMCI à compter du mardi 25 mai 2010.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION